



**Projet proposé dans le cadre de M@rsouin 2005.**



---

**MOBILITE, AUTONOMIE ET CONTROLE**

---

Titre du Projet : Mobilité, autonomie et contrôle

Description courte du Projet : (*maximum 10 lignes*)

Les TIC, et en particulier le téléphone portable, modifient les frontières entre les sphères professionnelles, privées et intimes. Elles autorisent autant le décroisement des mondes que les nettes démarcations et remettent en cause certains concepts comme celui de la subordination, celui de lieu et de temps de travail. Fondé sur une approche bi-disciplinaire (sociologie et droit), le projet vise à étudier les usages dans le contexte professionnel (chez les cadres) et familial (relations entre les générations) afin de déterminer comment s'articule la nouvelle dialectique de l'autonomie et du contrôle et d'identifier les évolutions juridiques nécessaires.

+ partenaire industriel local (financement complémentaire)

Coordinateur du projet :

Le coordinateur sera la personne chargée de faire fonctionner le projet, de centraliser les rapports, etc. Elle appartient à un laboratoire de M@rsouin.

Prénom :	Annie
Nom :	Blandin
Organisme/Laboratoire :	ENST Bretagne
Courriel :	Annie.blandin@enst-bretagne.fr

*Résumé du projet (2 pages maxi).*

Objectifs. *Quel est le but du projet (reprendre le résumé de 10 lignes). Quelles sont les retombées attendues du projet ?*

*But du projet.*

Voir description courte

*Retombée en terme de recherche théorique : (quelles avancées théoriques sont attendues, quelles publications sont prévues).*

Définir un cadre d'analyse de la nouvelle dialectique de l'autonomie et du contrôle dans le contexte des mutations du travail et des évolutions au sein de la famille  
Participer à un colloque au moins et rédiger un ouvrage collectif

*Retombée en terme de recherche appliquée : (quels résultats pour la conception et le développement de nouveaux produits/services selon un processus centré usages, incluant donc l'analyse d'usages existants et émergents ?)*

Identifier des modèles d'autonomie/contrôle à partir des modes de communication  
Identifier des usages nécessitant la mise en place de nouveaux services  
Anticiper/proposer des solutions au plan juridique

*Retombée en terme de développement d'outils : (est-il prévu la création et la mise au point de méthodes, outils et processus précis, fiables et efficaces pour l'étude scientifique des usages des TIC ?)*

Mettre au point une méthode combinant l'approche sociologique et juridique

Bibliographie, état de l'art. (max. : ½ page. Indiquer quelles disciplines et théories sont mises en œuvre, qu'est-ce qui a déjà été fait sur le sujet.)

Les travaux se fonderont, outre sur ceux des auteurs cités en bibliographie, sur les travaux personnels des membres de l'équipe :

En sociologie, principalement ceux de Catherine Lejealle sur :

- Les scénarii d'adoption du téléphone portable par les cadres supérieurs français dans leurs vies professionnelle et privée : le téléphone portable est-il vecteur de liberté ou d'aliénation ? Quelles contraintes exogènes et endogènes impactent les scénarii d'adoption des NTIC ?

- Téléphone portable, SMS et emails : de nouveaux outils au service de la relation amoureuse pour être libres ensemble

- Recherche bibliographique et synthétique sur la sociologie de la relation amoureuse et du couple, sur la sociologie des objets et sur les réseaux de sociabilité.

En droit, les thèmes traités à l'ENST Bretagne, au sein de l'IODE et de l'UBS concernent :

- Les droits fondamentaux et en particulier la protection des données personnelles et de la vie privée dans le contexte des TIC

- Le droit de la famille et en particulier une étude sur les relations entre grands-parents et petits enfants

- Le droit du travail et les TIC (travaux d'Annie Blandin sur le statut juridique de l'ordinateur et sur les données du salarié et de Gilles Dedessus Le Moustier sur le travail à domicile)

#### *BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE*

N. Alter, 2000, *Innovations ordinaires*, Paris, PUF

N. Alter (dir), 2002, *Les logiques de l'innovation. Approche pluridisciplinaire*, Paris, La Découverte

Baudrillard J., 1968, *Le système des objets*, Paris, Gallimard

Berger P.L., Luckmann T., 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin

Boudon R., 2003, *Raisons, bonnes raisons*, Paris, PUF

Breton P., 2000, *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social*, Paris, La Découverte et Syros

Certeau De M., 1980, *L'invention du quotidien, Tome 1 : Arts de faire*, Paris, Gallimard

Certeau De M., 1980, *L'invention du quotidien, Tome 2 : Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard

Crozier M., Friedberg E., 1977, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Editions du Seuil collection Points Essais

Cyrułnik B., 1989, *Sous les signes du lien*, Paris, Hachette

Desjeux D., Garabuau-Moussaoui I., 2000, *Objet banal, objet social. Les objets quotidiens comme révélateurs des relations sociales*, Paris, L'Harmattan

Desjeux D., 1991, *Le sens de l'autre. Stratégies, réseaux et culturelle en situation interculturelle*, Paris, L'Harmattan

Dubar C., 1991, *La Socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin

Ehrenberg A., 1995, *L'individu incertain*, Paris, Calmann Lévy

Elias N., 1976, *La civilisation des mœurs*, Paris, Press Pocket

Elias N., 1991, *La société des individus*, Paris, Fayard

Flichy P., 1995, *L'innovation technique Récents développements en sciences sociales Vers*

*une théorie de l'innovation*, Paris, La Découverte

Flichy P., 1997, *Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, 1997, Paris, La Découverte

Flichy P., 2001, *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte

Friedberg E., 1997, *Le pouvoir et la règle- Dynamiques de l'action organisée*, Paris, Seuil

Giddens A., 1991, *Modernity and Self identity. Self and Society in the Late Modern Age*, London, Stanford University Press

Goffman E., 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit

Habermas J., 1973, *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Gallimard

Hacking I., 2001, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La Découverte

Hall E.T., 1971, *La dimension cachée*, Paris, Seuil

Hirschhorn M., Berthelot J.-M., 1996, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation*, Paris, L'Harmattan

Marshall Mc Luhan, 1968, *Pour comprendre les média*, Paris, Seuil

Singly De F., 2001, *Libres, ensemble*, Paris, Odile Jacob

Singly De F., 1996, *Le Soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan

Tisseron S., 1993, *Comment l'esprit vient aux objets*, Paris, Aubier

Tisseron S., 2000, *Petites mythologies d'aujourd'hui*, Paris, Aubie

Warnier J.-P., 1999, *Construire la culture matérielle*, Paris, PUF

Winkin Y., (dir), 2000, *La nouvelle communication*, Paris, Seuil



**droit** (sous-projet 1 – 2005)

Belleil Arnaud, *e-privacy, Le marché des données personnelles : protection de la vie privée à l'âge d'Internet*, Dunod, 2001.

Blandin Annie, « Le salarié et ses données : quelle qualification juridique pour l'ordinateur », *Actes du 13<sup>ème</sup> colloque international du CREIS, Société de l'information, société du contrôle*, Paris, juin 2004.

Benalcazar De Isabelle, *Droit du travail et nouvelles technologies*, Montchrestien, Ed. Gualino, 2003.

Bochuberg Lionel, Cornuaud Sébastien, *Internet et la vie privée au bureau*, Delmas, 2001.

Bourcier Danielle, « De l'intelligence artificielle à la personne virtuelle : émergence d'une entité juridique ? », *Droit et Société*, 49-2001, p. 847-871.

CNIL, *La cybersurveillance des salariés dans l'entreprise*, mars 2001.

Forum des droits sur Internet, *Relations de travail et Internet*, septembre 2002

Dedessus Le Moustier Gilles, « Le travail à domicile », *Répertoire de droit du travail, Encyclopédie juridique Dalloz*, à paraître en novembre 2005.

Ray Jean-Emmanuel, « Droit du travail et NTIC », *Droit social*, nov. 2001.

Supiot Alain, *Critique du droit du travail*, PUF Quadrige, 2002.

Organisation du projet. (*précisez : le découpage en sous-projet, et pour chaque sous projet, sa durée, ses objectifs, les participants, le/la responsable. Chaque sous-projet doit être conduit en partenariat ! Maximum une page.*)

3 sous-projets (Voir détail plus loin)

B- LABORATOIRES IMPLIQUÉS, RESSOURCES MISES EN OEUVRES.

Il s'agit d'indiquer ici, pour chaque partenaire, qui va faire le travail, quelle sera l'implication de chaque personne.

Partenaire 1 - Chef de file :

Prénom, Nom :	Statut : ( <i>permanent, cdd, doctorant, stagiaire...</i> )	Implication : ( <i>en mois de travail</i> ).	Discipline scientifique :
Blandin Annie Lejealle Catherine	permanent doctorant	1 mois 6 mois	droit Sociologie

Partenaire 2 :

Prénom, Nom :	Statut : ( <i>permanent, cdd, doctorant, stagiaire...</i> )	Implication : ( <i>en mois de travail</i> ).	Discipline scientifique :
Hennion-Moreau Sylvie Flaesch-Mougin Catherine	permanent permanent	1 mois 1 mois	droit droit

Partenaire 3 :

Prénom, Nom :	Statut : ( <i>permanent, cdd, doctorant, stagiaire...</i> )	Implication : ( <i>en mois de travail</i> ).	Discipline scientifique :
Gilles Dedessus Le Moustier	permanent	1 mois	droit

Partenaire 4 :

Prénom, Nom :	Statut : ( <i>permanent, cdd, doctorant, stagiaire...</i> )	Implication : ( <i>en mois de travail</i> ).	Discipline scientifique :
Partenaire industriel			

## *C1 - Objectifs du projet.*

### C1.1 Description des objectifs.

Objectif général du projet. (*Qu'est ce que vous voulez étudier, pourquoi, pour quel(s) résultat(s) ?*)

La téléphone fixe associait un numéro de téléphone à une localisation géographique donnée. La révolution qu'apporte le téléphone portable consiste à associer un numéro de téléphone à une personne. Celle-ci peut en outre posséder différents numéros d'appels pour le même combiné et jongler entre différentes identités. Par conséquent, la mobilité offre la possibilité de laisser un mystère sur la localisation de l'interlocuteur (d'où la fameuse question « tu es où ? ») et de modifier les frontières entre le public, le privé et l'intime. Le téléphone portable permet à l'homme de réaliser le rêve prométhéen en le dotant d'ubiquité.

Grâce à cet outil, l'individu peut se recréer une bulle intime, avoir notamment des relations extra conjugales ou travailler pour plusieurs employeurs, sans que d'autres en soient informés. Les NTIC, et plus particulièrement le téléphone portable, modifient les définitions des sphères « privée » « professionnelle » et « intime » et leurs frontières. Elles permettent technologiquement aussi bien le décloisonnement des mondes (je gère différentes identités sur l'outil de communication, je fais du télétravail, j'envoie un email personnel à un ami depuis l'Intranet de l'entreprise) que les nettes démarcations (un mot de passe par rôle, je me mets sur mode messagerie à partir de 20 heures). Qu'en est-il des pratiques ? Conjuguées bien souvent à un contexte de télétravail, comment les utilisateurs les ont-ils adoptées ? Quels nouveaux codes de conduite voit-on se dessiner ? Du fait de l'impact des NTIC, les définitions et les frontières entre le public, le privé, l'intime et le professionnel sont-elles en train de se redessiner ? Est-il encore légitime de parler d'horaire de travail et de lieu de travail dès lors qu'il est parfois optimal d'autoriser le salarié à utiliser son téléphone portable professionnel pour passer un appel personnel pendant le temps de travail en contrepartie d'une plus grande disponibilité à des heures tardives ou les jours fériés ?

Le téléphone portable offre à la fois une grande autonomie (possibilité de cacher l'endroit où on se trouve, les personnes avec qui on est...) mais aussi une grande possibilité de contrôle. Les logs, les tickets de taxation, les informations précises sur la localisation, sur la durée des appels, sur les derniers correspondants appelés, sur les appels manqués, permettent de suivre à la trace chaque individu. Ces outils induisent une nouvelle dialectique de l'autonomie et du contrôle qu'il est intéressant d'étudier du point de vue sociologique et juridique.

Cette nouvelle dialectique de l'autonomie et du contrôle peut se décliner dans différents contextes et selon différents types de lien :

- contexte professionnel, entre le salarié et l'entreprise, dès lors que les notions de lieu de travail, de temps de travail sont floues, surtout pour les VRP en déplacement évalués au résultat, ou pour les cadres supérieurs dont la responsabilité est engagée sur une mission (obligation de moyen et non de résultat ? ). La tension entre travail



collectif au sein d'une équipe et travail individuel est grande, de même que celle entre temps collectif et temps partagé.

- Contexte privé au sein de la famille, entre parents et enfants, surtout adolescents. Le téléphone portable permet aux adolescents de sortir plus tard le soir et plus souvent. En contrepartie ils doivent donner des nouvelles et rester joignables.
- Contexte privé entre générations, notamment avec les personnes âgées que l'on peut sécuriser en restant en communication avec elles.

Les liens étudiés pourront être des liens interpersonnels privés ou publics, de type verticaux (liens inter générationnels ou hiérarchiques dans l'entreprise) ou horizontaux (entre pairs, au sein du couple). Dans un premier temps, on privilégiera le contexte professionnel d'une part et intergénérationnel d'autre part.

Objectifs spécifiques. (*détaillez les objectifs scientifiques, techniques et sociaux du projet.*)

*Quels sont les objectifs scientifiques, en terme de recherche théorique et appliquée ?*

Définition d'un nouveau modèle de la dialectique autonomie/contrôle

*Quels sont les objectifs techniques, quels outils (réutilisables, si possibles) sont attendus ?*

Définition d'un modèle permettant de déduire le lien autonomie/contrôle du mode de communication

*Quels sont les objectifs sociaux ? (en quoi cela va permettre l'appropriation, la diffusion, la création d'activités innovantes autour des TIC ?)*

L'appropriation (et ses conséquences juridiques) constitue l'élément central de l'étude. La connaissance des usages peut susciter des innovations, par exemple au plan managérial, dans le contexte professionnel où l'enjeu de l'auto-rationalisation du salarié est de plus en plus prégnant

L'incitation à la création de nouvelles activités économiques constitue un second objectif

C1.2 Étude bibliographique. (*État de l'art dans le domaine, notamment autres projets connus, référence théorique utilisées, dans le projet. Grand maximum 2 pages.*)

Voir fiche de résumé

### C3 - Organisation du projet.

C3.1 Découpage du projet en sous-projets (*précisez : le découpage en sous-projet, et pour chaque sous projet, sa durée, ses objectifs, les participants, le/la responsable. Chaque sous-projet doit être conduit en partenariat ! Maximum deux pages.*)

Le projet global sera découpé en trois sous-projets, en fonction de la nature du lien étudié, lien privé ou public, lien de type horizontal ou vertical, lien fort ou faible.

- contexte professionnel, entre le salarié et l'entreprise, en se focalisant sur des cadres supérieurs qui pratiquent le travail en réseau et le télétravail
- contexte privé au sein de la famille, entre parents, enfants et grand-parents en se focalisant sur les adolescents.
- Synthèse des deux sous-projets

Le premier sous-projet sera réalisé en 12 mois, le second en 8 mois et le dernier en 4 mois. La dernière phase sera consacrée à la synthèse des résultats. L'objectif de chaque sous-projet sera d'observer et de comprendre **comment le téléphone portable s'intègre dans un réseau relationnel interpersonnel donné**. Dans un contexte donné avec un certain rapport de force et de confiance, quelles nouvelles opportunités apporte-t-il ? Comment chaque acteur au sens d'Alain Touraine peut-il utiliser ce nouvel outil pour mener à bien sa stratégie et ses tactiques ? Dans une logique « à la Crozier », quelle nouvelle zone d'incertitude induit-il et quelle nouvelle marge de manœuvre permet-il ?

Un autre objectif de chaque sous-projet est de comprendre **comment s'articule l'utilisation du téléphone portable avec d'autres outils** qui pré-existaient ou qui sont apparus ensuite : email, téléphone fixe, fax, courrier, post it, messagerie de type MSN avec liste d'abonnés connus. Comment l'acteur positionne-t-il chaque média et quels avantages et inconvénients perçoit-il dans chacun d'eux ? (Dominique Desjeux rappelle en effet qu'un nouveau média ou plus généralement un nouvel outil ne se substitue jamais totalement aux autres mais s'y ajoute).

Le troisième objectif est d'**identifier le cadre juridique dans lequel se déploient ces usages**. Le droit a déjà évolué pour prendre en compte certaines pratiques, l'innovation la plus marquante étant la reconnaissance jurisprudentielle d'un espace personnel du salarié, notamment dans son ordinateur. Quelles sont les évolutions prévisibles et/ou souhaitables ? Le décalage entre usages et droit est-il une fatalité ? Est-ce que la dimension juridique a un impact décisif sur les usages ou est-elle aisément transgressée ?

C3.2 Méthodologie de validation des résultats. (*Comment vous allez tester réellement vos hypothèses, à qui, quel(s) acteur(s) socio-économique(s) vous allez présenter vos résultats, sous quelle forme, etc.*)

Il semble intéressant de privilégier l'échelle d'observation micro individuelle et l'approche qualitative car elle s'avère plus originale face à cette problématique. Nous privilégierons de facto :

- les entretiens qualitatifs compréhensifs individuels
  - la méthode ethnologique avec observations des bureaux, des lieux de vie et éventuellement
  - si possible et si cela s'avère pertinent, des domiciles
- l'analyse de trafic, analyse de contenus de communications ou de SMS ou d'emails...*

Les indicateurs pertinents des pratiques pourront être puisés dans différents matériaux à recueillir, comme par exemple :

- les entretiens qualitatifs compréhensifs individuels
- les relevés de SMS, emails ou de conversations téléphoniques
- les analyses quantitatives de trafic téléphonique ou SMS ou email
- les analyses quantitatives de contenu des messages
- le vocabulaire utilisé pour désigner et parler des objets et des pratiques
- les observations ethnologiques sur site (lieu de travail, voiture...)

*Les hypothèses avancées (le téléphone portable induit une nouvelle dialectique de l'autonomie et du contrôle) seront testées sur des acteurs socio économiques du type acteur individuel avec sa stratégie individuelle, inscrite dans un tissu relationnel et social.*

*Pour les deux sous-projets, les acteurs concernés et interrogés lors des entretiens qualitatifs compréhensifs seront :*

- des cadres supérieurs, soit en période d'essai, soit en période de fin de contrat, soit des salariés, soit des chefs d'entreprise, des hommes et des femmes, avec ou sans responsabilité d'enfants en bas âge. Cette variété permettrait de balayer différents cas possibles, tout en gardant en mémoire qu'aucune généralisation globale ne peut être déduite d'une étude qualitative, si ce n'est une généralisation relative, à savoir que le cas observé existe sans doute ailleurs.
- des parents et grand-parents d'adolescents et des adolescents qui disposent d'un téléphone portable à eux et qui l'utilisent régulièrement.

Les résultats seront donnés sous la forme de retranscription des entretiens qualitatifs compréhensifs, de la grille d'analyse des entretiens, du questionnaire semi-ouvert qui sert pour les entretiens ainsi que de l'analyse des entretiens avec la synthèse théorique qui en découle.

#### *C4 - Description des sous-projets.*

*Les sous-projets représentent les grandes phases du projet. Ils sont conduits en partenariat.*

##### *C4.1 Sous projet 1 : relation professionnelle : année 2005*

###### *C.4.1.1 Objectifs du sous projet*

L'impact des TIC a une incidence majeure sur les frontières entre les vies professionnelles et privées dans la mesure où les mêmes outils sont utilisés dans les deux contextes. Les TIC révolutionnent également les méthodes de travail, notamment l'organisation des parts respectives du travail collectif et du travail individuel. Ces innovations nous conduisent à deux constats :

- une multiplication des outils de communication (les TIC : téléphone portable, SMS, email...) qui deviennent par ailleurs plus universels et techniquement interchangeables, utilisables tout au long de la journée*
- une atténuation des frontières entre la vie professionnelle et la vie privée en particulier chez les cadres*

En effet, les cadres disposent aujourd'hui d'une palette d'outils très étendue, offrant toujours plus de services et de fonctionnalités. Les TIC permettent a priori aussi bien le décloisonnement des mondes que les nettes démarcations. La convergence voix-données estompe les différences potentielles d'usages entre outils. Envoyer un email peut se faire tout aussi bien depuis un ordinateur que depuis un téléphone portable. Peut-on penser qu'ils sont utilisés au hasard, de façon indifférenciée ou qu'au contraire il existe des pratiques déterminées en fonction des usages ? Si tel est le cas, quelles contraintes conduisent les cadres à s'orienter vers tel outil ou tel service et à forger des scénarii types selon les contextes ?

Par ailleurs, avec le nomadisme, le télétravail, le travail en réseau et la gestion en mode projets, les définitions du lieu et du temps de travail deviennent floues. Quantifier et qualifier exhaustivement et précisément ces deux notions s'avère d'autant plus difficile que les cadres s'engagent sur des missions globales. Evalués sur un résultat, la responsabilité des moyens leur appartient. Ils ont une grande marge d'autonomie pour inventer les méthodes optimales qui permettent de s'acquitter de leurs missions. Les résultats n'étant pas toujours mesurables à court ou moyen terme, il leur faut également arbitrer entre différents objectifs dans le cadre de la gestion de leur carrière. Ces différents paramètres expliquent que les cadres peuvent emmener du travail à leur domicile mais aussi parfois passer des appels personnels à partir de leur téléphone professionnel ou au bureau. Ils peuvent également préférer l'envoi d'un email dont la traçabilité est supérieure à celle de la conservation orale et qui permet de surcroît une large diffusion.

Sur le plan privé, nous assistons à la montée de l'individualisme. Les revendications d'épanouissement personnel concernent désormais aussi les cadres qui veulent de plus en plus être reconnus dans leurs dimensions professionnelles mais aussi individuelles et familiales. Par conséquent, ils sont soumis à différentes tensions :

- arbitrer entre leurs vies professionnelles et leurs vies privées
- dans le cadre de la gestion de leurs carrières, trouver le juste équilibre entre le temps de présence au sein de l'équipe et la part de travail à domicile

Les TIC leur offrent la possibilité de travailler de manière autonome en se délocalisant fréquemment. Dans la mesure où ils remplissent leur mission, ils peuvent développer le travail à distance. Les TIC sont alors des outils de médiation indispensables. L'étude sur «l'adoption du téléphone portable par les cadres supérieurs français, dans leurs vies professionnelles et privées» (réalisée en 2001-2002) nous a permis de constater que les cadres ressentent le besoin d'être présents au bureau et de ne pas nécessairement profiter des outils pour travailler autant à distance qu'ils le pourraient sur le plan de la tâche à accomplir. Par ailleurs, nous avons constaté que les usages sont très différents, en régime de croisière, en période d'essai ou lors d'un préavis avant départ. Les pratiques du cadre supérieur salarié diffèrent également de celles du cadre créateur et chef d'entreprise. De même, la taille, la nationalité, la localisation de l'entreprise peuvent expliquer des différences de pratiques. Il n'y a aucun déterminisme technique. La relation entre le cadre supérieur, ses collègues et son employeur est au cœur du processus. L'adoption des outils reflète ce climat relationnel.

Dès lors, il semble intéressant d'étudier les pratiques des cadres en matière de TIC : téléphone portable, SMS, MMS, email et Palm pilot. Parce que les TIC s'inscrivent dans un contexte à la fois professionnel et personnel, les cadres cherchent à les utiliser au mieux pour :

- *gérer la tension entre vie professionnelle et vie privée*
- *trouver le juste équilibre entre travail collectif et individuel au sein de l'équipe*

On cherchera à savoir s'il existe une stratégie permettant à la fois de gérer l'identité pluridimensionnelle (professionnelle, privée) et l'engagement au sein de l'entreprise.

Parce que l'objet fait le lien entre le passé, le présent et le futur, il renseigne sur l'histoire de l'utilisateur et de son réseau professionnel et privé. Les TIC s'inscrivent au cœur de la sociabilité de l'individu, notamment du cadre supérieur dans ses vies professionnelle et privée. Elles participent en effet à la construction de la réalité sociale, en s'insérant dans les réseaux interpersonnels existants, mais aussi dans les systèmes et dans les organisations. Nous situons l'utilisation des TIC dans un processus historique, depuis la décision d'équipement à l'utilisation, voire à la cession de l'outil. Les lieux d'utilisation, les contextes et les micro variations quotidiennes des usages sont à prendre en compte. D'autres dimensions, non utilitaires mais affectives, symboliques ou esthétiques peuvent également être importantes, notamment le choix du combiné, de l'étui ou de la mire d'écran.

Patrice Flichy montre que dans les années soixante, le coût des postes de radio chutant, tous les jeunes purent s'équiper et écouter la musique qui leur plaisait. L'appareil passe alors du statut d'objet familial posé sur le buffet du salon à celui d'objet individuel emporté dans la chambre à coucher ou avec soi. Cette «privatisation de l'espace public du spectacle (salle de concert à domicile) et cette individualisation des goûts musicaux» fit émerger un nouvel âge du cycle de vie (la jeunesse), avec ses valeurs, ses références et ses goûts, sans doute davantage partagés par leurs pairs que par leurs pères.

L'étude des pratiques nous indiquera comment les cadres adoptent les TIC et notamment comment les nouveaux outils de communication modifient leurs définitions des sphères «professionnelle» et «privée» ainsi que les frontières entre ces trois entités. Comment s'opère l'articulation entre les identités professionnelles et privées ? De nouveaux codes de conduite s'instaurent-ils ? Les définitions et les frontières entre le public, le privé et le professionnel

sont-elles en train de se dessiner ? Y a-t-il arbitrage entre les outils ? Les usages sont-ils différenciés ou au contraire identiques ?

L'objet étant à la fois un marqueur identitaire, quelles informations pouvons-nous tirer des scénarii d'utilisation du téléphone portable et d'Internet ? Le vocable pour les désigner, leur personnalisation, le contexte d'acquisition peuvent nous renseigner sur cette dimension identitaire. L'arbitrage entre les différents outils (téléphone portable, SMS, email...) est également révélateur.

Le sigle TIC comporte à la fois les notions d'information et de communication. Un message véhiculé par un TIC transmet-il nécessairement de l'information et si oui, laquelle ? L'étude sur la contribution des TIC dans la relation amoureuse naissante, pour gérer la tension entre le temps collectif et le temps partagé (réalisée en 2002-2003) nous a montré qu'un message peut avoir pour fonction de tisser le lien et de rassurer sur l'actualité de l'engagement.

Nous étudierons les pratiques des cadres en matière de TIC, dans leurs vies professionnelle et privée, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La durée, la fréquence et le contenu des messages sont a priori pertinents. Comment se forment progressivement les scénarii d'adoption de ces outils ? En fonction de quelles contraintes exogènes et endogènes ? Y-a-t-il rupture ou continuité par rapport à d'autres pratiques individuelles qui se manifestent dans d'autres sphères ?

Les TIC sont source de risques et d'opportunités pour les cadres. Nous verrons comment ils les mettent à profit pour optimiser le partage de leur temps :

- *entre vie professionnelle et privée*
- *entre temps collectif au sein de l'équipe et temps de travail individuel effectué à distance, notamment à leur domicile*

*Pour l'ensemble de ce sous-projet, les questions posées peuvent être regroupées autour de deux axes structurants :*

- 1- *la définition des notions de lieu et de temps de travail d'une part*
- 2- *les stratégies d'articulation entre les identités et d'arbitrage entre les outils d'autre part.*

#### C.4.1.2 Détails des réalisations et échéances

Ce sous projet prendra 12 mois, comprenant :

- la recherche bibliographique et théorique sur le sujet
- la rédaction d'une grille d'entretien } 4 mois
- un premier test de la grille d'entretien lors d'un entretien préalable

- la modification de la grille d'entretien
  - la recherche et la sélection de la population à interroger
  - la réalisation de 12 entretiens sur ce sous projet
  - la retranscription des 12 entretiens
- } 5 mois
- la rédaction d'outils d'analyse des entretiens
  - l'analyse des entretiens
  - la rédaction de la synthèse du sous projet
  - l'organisation d'un workshop
- } 3 mois

A chaque étape du sous projet, les outils pourront être diffusés et faire l'objet de réunion pour discussion, modification et amendement. Des rencontres de discussion sur les méthodes et des rencontres de restitution devront être prévues au fur et à mesure.

#### C.4.2 Sous-projet 2 :

C4.2 Sous projet 2 : relation privée entre parents (grands-parents) et-adolescents : année 2006

##### C.4.2.1 Objectifs du sous projet

Les adolescents et pré adolescents (moins de 15 ans) de la génération actuelle sont les premiers à disposer à la fois d'un téléphone portable, d'Internet, du chat et de la messagerie de type MSN. C'est la première génération à être née dans cet univers technologique et à avoir développé dès leur son jeune âge une réelle expertise en la matière, souvent supérieure à celle de leurs parents.

Ces nouveaux outils, et notamment le téléphone portable, influent fortement sur leur façon de gérer les liens interpersonnels et modifient leur sociabilité tant familiale qu'amicale ou associative. Parce qu'ils peuvent désormais entretenir des rapports de sociabilité indépendamment du contrôle parental, disposant de leurs propres outils et de modes de passe privés, ils conquièrent une nouvelle autonomie au sein de la famille.

La communication est plus fluide au sein des rapports éducatifs parentaux. Outil d'autonomie mais aussi de contrôle, le téléphone portable s'inscrit dans un nouveau discours éducatif où la transmission de valeurs entre en compétition avec la personnalisation de l'éducation, en fonction de la place dans la fratrie, du sexe, de la maturité etc... De nouvelles règles/modalités d'exercice de l'autorité parentale émergent : par exemple, à la fixation d'un horaire déterminé de sortie le soir se substitue éventuellement une exigence d'être joignable.

Nous nous proposons de comprendre comment le téléphone portable induit de nouvelles pratiques de communication et son rôle dans la construction identitaire du jeune adolescent.

##### C.4.2.2 Détails des réalisations et échéances

Ce sous projet prendra 8 mois, comprenant :

- la recherche bibliographique et théorique sur le sujet
- la rédaction d'une grille d'entretien } trois mois
- un premier test de la grille d'entretien lors d'un entretien préalable
- la modification de la grille d'entretien
- 
- la recherche et la sélection de la population à interroger } trois mois
- la réalisation de 12 entretiens sur ce sous projet
  
- la retranscription des 12 entretiens
- la rédaction d'outils d'analyse des entretiens } deux mois
- l'analyse des entretiens



- la rédaction de la synthèse du sous projet

A chaque étape du sous projet, les outils pourront être diffusés et faire l'objet de réunion pour discussion, modification et amendement. Des rencontres de discussion sur les méthodes et des rencontres de restitution devront être prévues au fur et à mesure.

### C4.3 Sous projet 3 : synthèse globale des deux sous-projets

#### C.4.3.1 Objectifs du sous-projet

Après avoir décliné deux types de relations interpersonnelles, nous tenterons de voir si de grandes lignes se dégagent, si certains paramètres sont communs. Sans préjuger les résultats, on pourra se demander par exemple si l'autorité parentale et la subordination dans le cadre professionnel s'exercent selon des modalités communes dictées par le recours aux mêmes outils. Nous ferons donc dans cette perspective la synthèse des usages et des pratiques observés.

#### C.4.3.2 Détails des réalisations et échéances

Ce sous projet prendra 4 mois, comprenant :

- la recherche bibliographique et théorique sur le sujet. Selon une méthode «circulaire», nous devons enrichir à ce stade la cadre théorique de la recherche initiale
- 
- la rédaction d'une synthèse et d'une conclusion aux deux sous-projets précédents
- 
- l'organisation d'un workshop

C5 - Réalisations finales et intermédiaires ("délivrables"), échéances, revues de projets.

*Mettre ici, sur une page maximum, un résumé du déroulement du projet, avec les principaux livrables.*

*-A chaque étape des deux sous-projets :*

Diffusion des outils auprès d'une mailing liste (ou dans le cadre d'un site dédié) et rencontres de discussion sur les méthodes

*-A l'issue de chaque sous-projet :*

Retranscription écrite des entretiens

Présentation orale du rapport intermédiaire de synthèse

*A l'issue du troisième sous-projet :*

Remise et présentation du rapport final

---